

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal
Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

Hier lundi 29 juillet, premier anniversaire de la mort tragique de S. M. Humbert I^{er}, un service funèbre a été célébré à 10 heures du matin en la cathédrale de Monaco pour le repos de l'âme du regretté Souverain.

La porte et la grande nef de l'église avaient été richement tendues de draperies noires frangées d'argent, avec écussons et trophées de drapeaux aux couleurs italiennes. Un grand catafalque surmonté de la couronne royale occupait le centre du transept.

Au premier rang des fauteuils réservés avaient pris place, d'une part, M. le marquis di Soragna, vice-consul d'Italie, et M. Ferraris, président du Comité de bienfaisance de la Colonie italienne dans la Principauté ; d'autre part, M. le comte de Maleville, Secrétaire général du Gouvernement ; M. le chevalier de Loth, premier adjoint au Maire, et M. André, Consul de France. Dans la nombreuse assistance se trouvaient tous les chefs de service et la plupart des fonctionnaires civils et militaires, ainsi que M. Georges Bornier, Directeur général de la Société des Bains de Mer, le bureau du Comité de Bienfaisance de la Colonie française et beaucoup de notabilités locales.

Les membres de la Colonie italienne occupaient en foule une partie de l'église et le porte-drapeau de leur Comité de bienfaisance avait pris place devant le catafalque de chaque côté duquel étaient les drapeaux, également cravatés de deuil, et les délégations des Sociétés *l'Etoile de Monaco* et *l'Estudiantina*.

Au cours du solennel office, plusieurs morceaux de musique et de chants religieux ont été remarquablement interprétés sous la direction de M. Bellini, maître de chapelle.

Cette imposante cérémonie a pris fin vers 11 h.

La distribution solennelle des prix aux élèves des Ecoles Chrétiennes de garçons a attiré, hier après-midi, une nombreuse affluence dans la cour de l'établissement des Frères qui avait été décorée avec beaucoup de goût. De nombreux trophées de drapeaux aux couleurs monégasques ornaient la façade intérieure, et l'estrade réservée aux autorités était entourée de massifs de fleurs et de tentures grenat frangées d'or. Les armoiries principales se détachaient au centre de cette coquette décoration.

A 4 heures, l'*Hymne Monégasque* exécuté par la Société Philharmonique salue l'arrivée des autorités. M. le Comte de Maleville, Secrétaire Général du Gouvernement, prend place au fauteuil de la présidence, ayant à ses côtés M. le Colonel Comte de Christen, Commandant supérieur ; M. de Monicault, Avocat général ; M. Donnève de Martinaud et M. le chanoine Pauthier, Inspecteurs des Ecoles ; M. le Ch^{er} de Loth, premier

adjoint, faisant fonction de Maire ; MM. Louis Ajani, Joseph Marquet et Antoine Médecin, membres de la Commission Communale ; M. le Commandant Jean Plati ; M. le Curé Pichot ; M. Hennequin, Sous-Directeur de la Police ; M. Alexandre Noghès, Chef de bureau au Gouvernement ; le R. P. Silva, du Collège de la Visitation et plusieurs autres notabilités civiles et religieuses de la Principauté.

M. le Président déclare ouverte la séance et un compliment, fort bien tourné, lui est alors adressé par un jeune élève qui, en termes touchants, exprime à l'égard du Gouvernement du Prince les sentiments de gratitude de ses camarades et de ses maîtres. M. le Comte de Maleville prend ensuite la parole et prononce le remarquable discours suivant :

Mon jeune ami,

Qu'il me soit permis tout d'abord de vous adresser mes plus vifs remerciements pour l'éloge si juste et si mérité que vous venez de faire du Comité de l'Instruction publique et des Inspecteurs de vos Ecoles.

Tous veillent sur vous avec un intérêt et une sollicitude qu'égalent seules leur compétence et leur modestie.

Le langage que vous tenez est celui de la reconnaissance, sentiment trop rare aujourd'hui pour qu'il ne soit pas applaudi et surtout lorsqu'il se manifeste d'une manière si particulièrement touchante.

Je vous en exprime mes bien sincères félicitations.

Permettez-moi aussi de vous remercier vivement des souhaits de cordiale bienvenue que vous m'adressez.

En me rappelant l'honneur qui m'a été fait, je ne peux m'empêcher de songer aux obligations qui en découlent et à la tâche qui m'incombe chaque jour.

Mesdames, Messieurs, jeunes Elèves,

L'absence momentanée de S. Exc. M. le Gouverneur général m'impose l'agréable devoir de le représenter auprès de vous, dans ce beau jour de la distribution des Prix.

C'est une cérémonie joyeuse et grave à la fois : joyeuse, puisqu'elle s'adresse aux jeunes, presque aux enfants, et que là où se trouve la jeunesse et l'enfance, la joie se rencontre aussi, comme une heureuse associée. Grave, en même temps, car nous, qui n'en sommes plus, à cet âge privilégié, nous connaissons trop la vie, pour que ceux qui y entrent ne nous inspirent pas un intérêt attendri.

Nous comprenons, d'après le travail de l'année, quelles seront les chances de chacun, quel avenir l'élève s'est préparé ; et, pour ceux qui en ont définitivement terminé, aujourd'hui, avec l'école, ses travaux et ses récompenses, nous songeons aux labeurs plus pénibles qu'ils vont rencontrer sur leur route.

Ces réflexions sont graves, en effet, mais non décourageantes, dans un lieu où, mieux que partout ailleurs, peut-être, se trouvent réunis : patronage souverain, hautes sollicitudes et dévouements bénis, pour préparer à la jeunesse les chances d'un heureux avenir.

Si, nous adressant maintenant à vous-mêmes, jeunes élèves, nous vous demandons : « Voici donc les vacances ? Qu'allez-vous faire ? » Les réponses seront bien différentes selon les divisions.

Les plus jeunes me diront avec le sourire brillant de leur âge : « Mais rien faire... » et je les comprends.

Vous, enfants qui êtes bien loin d'entrer dans la lice du vaste monde, vous, qui commencez vos études, et qui reviendrez plusieurs fois encore dans ces belles écoles dont tant d'autres pays pourraient être jaloux, vous ne voyez dans les vacances qu'un moment de détente complète et de bruyants exercices.

Votre âge le demande, et nous vous souhaitons tous les divertissements propres à l'insouciance de vos jeunes années.

Arrivez dans vos familles, et qu'elles aient le bonheur de vous retrouver gais, disciplinés, affectueux. Jouissez de ce grand bien : le foyer, l'intérieur, avec ses douceurs profondes et ses petits tracassés, que l'on regrette plus tard croyez-le bien !

Et, tout en jouant, en vous reposant, gardez la mémoire de ce qui vous a été enseigné ; gardez la direction donnée par ceux que vous appelez justement du beau nom de Frères.

Frères, ils le sont bien pour vous par l'incessante sollicitude qu'ils vous témoignent, Frères aimés et admirables, qui donnent jusqu'à leur propre vie, afin de faire la vôtre meilleure.

Gardez dans votre intelligence et dans votre cœur tout ce que vous avez entendu ici ; et, de la sorte, votre esprit de lui-même grandira dans la connaissance de la vérité, ainsi que le bon grain mis dans une terre fertile germe et croît la nuit comme le jour.

Et puis, regardez autour de vous, faites attention aux choses, même aux amusements.

Vous n'y trouverez que plus d'attraits ; vous y prendrez plus de plaisir, et c'est en observant les détails de la vie, que le bon particulier de chaque esprit se révèle parfois dès l'enfance.

Mozart, ce délicieux roi de la mélodie, remarquait, à six ans, la moindre différence de diapason, entre les instruments de musique de son père et ceux d'une maison voisine.

Pascal faisait à ses sœurs, au sujet des ustensiles de ménage, bien des questions auxquelles, certes, elles ne pouvaient répondre, et qu'il résolut lui-même dans la suite.

On raconte que Bernardin de Saint-Pierre, cet écrivain charmant, ce peintre parfait de la nature, aimait, dès l'enfance, à contempler ce que plus tard il décrivit si bien.

Ses parents l'avaient conduit, pendant les vacances, dans la ville de Strasbourg. Arrivé sur la place de la cathédrale, l'enfant s'arrêta, levant obstinément sa tête, et répétant avec ravissement « comme elles volent haut ! comme elles volent haut ! ». Ce qui le charmait ainsi, c'était le vol hardi des hirondelles autour du clocher, et l'on ne pouvait lui faire quitter la place.

Vous aussi, mes chers amis, quoique petits, vous pouvez contempler et aimer ce qui vole haut, c'est une saine habitude à prendre dès l'enfance.

Et les grands, que répondront-ils à la même question : Qu'allez-vous faire ? »

Leur réponse sera toute contraire. Ils diront ceux-là, avec un juste orgueil : « Nous allons travailler. Nous allons adopter un état, choisir une profession, apporter à nos familles l'appui de notre jeune force, le concours de notre bonne volonté, éclairés, guidés par les leçons que nous avons reçues. Nous allons préparer notre avenir à nous, notre bien-être dans la sphère où la Providence nous a placés. Nous allons conquérir tout ce que nous pourrions pour nous et pour les nôtres, présents et futurs, avec les armes que vous nous avez fournies. »

C'est là ce que vous pensez, et vous avez aussi raison, jeunes conquérants des années qui vont venir.

Vous savez qu'un ancien appelait les bibliothèques « les arsenaux de l'esprit » parce que l'on y conserve les armes de la sagesse contre l'erreur et l'ignorance.

L'école dont vous sortez aujourd'hui est un arsenal aussi, et le meilleur de tous, car il ne vous fournit que des armes fidèles et éprouvées, c'est-à-dire des principes sacrés, des idées justes et des connaissances utiles.

Maniez-les toujours pour le bien !

Vous savez quels devoirs on imposait autrefois au nouveau chevalier, alors qu'il recevait l'Épée...

Tout homme ici est né chevalier, mes jeunes amis, chevalier de la Religion, de son Prince et défenseur de la Vérité et de la Vertu!

Un philosophe moderne a dit, et je vous laisse cette pensée comme résumé et conclusion, « tout être généreux s'efforce de donner encore plus qu'il n'a reçu. Les âmes basses et intéressées veulent avoir la vie pour rien; mais les âmes nobles cherchent toujours ce qu'elles pourraient faire qui soit digne du don reçu. »

Cette pensée est profonde, et voyez combien elle s'éclaire pour vous de l'exemple princier qui nous est donné.

Les Augustes Souverains auxquels sont confiées les destinées de votre belle patrie l'ont bien comprise et mise en pratique...

Ils ne sont pas de ceux qui veulent la vie pour rien; mais en tout ils vous montrent que leur règne marquera dans la prospérité du pays, dans le progrès des sciences, dans l'amélioration de vos destinées.

Aidez-Les de tous vos efforts, chacun dans votre humble sphère.

C'est ainsi que vous Leur prouvez votre reconnaissance. C'est ainsi que vous récompenserez vos professeurs, vos maîtres, vos guides.

C'est ainsi que vous réjouirez vos amis, c'est-à-dire nous tous; car, dans cette brillante assemblée qui s'est jointe à vos familles pour la cérémonie de ce jour, tous vous regardent en amis, tous sont sensibles à votre émotion, heureux de vos joies et sympathiques à vos succès.

Après ce discours qui est salué par d'unanimes et longues acclamations, commence l'appel des lauréats; la distribution des prix est agréablement entrecoupée par l'exécution des saynètes, chœurs et morceaux de musique que les élèves et leurs parents et amis applaudissent chaleureusement. Nous publierons dans notre prochain numéro la liste des élèves qui ont été le plus souvent nommés.

Comme nous l'avions annoncé, la Société monégasque de mandolinistes *l'Estudiantina*, revenant du concours de Carpentras, est arrivée à Monaco mercredi soir par le train de 1 h. 38.

Elle a été reçue sur le quai de la gare par des délégations de toutes les Sociétés artistiques et sportives de la Principauté, qui ont offert des fleurs et des couronnes en l'honneur des brillants succès que la vaillante Société de mandolinistes a remportés dans ce concours.

Une affluence inusitée se pressait jeudi dernier à l'audience correctionnelle du Tribunal Supérieur. M^e Labori, l'éminent avocat parisien, se présentait pour soutenir comme partie civile la demande en dommages-intérêts présentée à l'encontre de M. Henri Crovetto, concessionnaire des tramways à Monaco, par M^{me} Arigozzi, veuve de la malheureuse victime de l'accident survenu le 7 février dernier à la descente de l'avenue de Monte Carlo.

Les débats, ouverts à 9 heures du matin, se sont prolongés jusqu'à 7 heures et demie du soir. Après la plaidoirie éloquente de M^e Labori, M. de Monicault, Avocat général, a prononcé son réquisitoire. M^{es} Muscat, Raymond et Lairolle, ont ensuite successivement plaidé pour le wattman Corniot, et le concessionnaire M. Henri Crovetto.

Après délibération, le Tribunal Supérieur a prononcé son jugement aux termes duquel le wattman Corniot a été acquitté; M. H. Crovetto déclaré responsable avec admission des plus larges circonstances atténuantes, a été condamné à 50 francs d'amende et vingt mille francs de dommages-intérêts au profit de la famille d'Attilio Arigozzi.

Lettre de Paris

Paris, 29 juillet 1901.

Trois deuils, ces jours derniers, dans trois mondes différents: un savant, M. de Lacaze-Duthiers; une poétesse, M^{me} Simone Arnaud; un jockey fameux, Tom Lane, viennent de mourir.

M. de Lacaze-Duthiers, le savant zoologiste, dont on fête le quatre-vingtième anniversaire, il y a quelques

mois, était membre de l'Académie des sciences depuis 1871, membre libre de l'Académie de médecine depuis 1886. Ses travaux sur les espèces élémentaires du règne animal lui avaient acquis une réputation universelle. La France lui doit particulièrement la création des beaux observatoires marins de Roscoff et de Banyuls. Il avait eu pour élèves la plupart des zoologistes contemporains.

M^{me} Simone Arnaud (de son vrai nom M^{me} Coppin Albancelli) était née à Limoges, en 1850. Poète d'honorable talent et de haute inspiration, elle avait débuté, il y a une quinzaine d'années, par un véritable coup d'éclat, une comédie en un acte, en vers, *Mademoiselle Vigean* qui obtint un joli succès à la Comédie-Française. Les *Fils de Jahel*, représentés ensuite à l'Odéon, avaient consacré sa réputation.

Un critique d'alors s'était amusé à la surnommer « la Déroulède en corset et en jupon ». De fait, dans cette pièce surtout, elle avait fait preuve d'un véritable lyrisme, d'un très beau souffle patriotique. Elle avait conduit les répétitions avec une ardeur toute martiale et aussi avec une grâce d'urbanité inconnue jusque-là dans les coulisses. Elle communiquait sa flamme à ses interprètes, sans d'ailleurs se départir jamais, même à l'égard de ses plus modestes collaborateurs, de la plus aristocratique courtoisie. A tel point qu'un machiniste ne put s'empêcher de dire :

— Voilà un drôle d'auteur qui ne dit jamais... zut !

Et, comme son exemple en imposait, malgré tout, et qu'on n'osait plus parler argot devant elle :

— Elle nous a tous lavés à l'eau de *Jahel* ! observa un loustic...

Parmi les autres ouvrages estimés de M^{me} Simone Arnaud, on peut retenir encore : *Carmagnola*, *l'Oiseau bleu*, *Jeanne d'Arc* et *Médéa*. Excellente musicienne, élève de Félicien David, elle avait tiré des *Fils de Jahel* un drame lyrique en quatre actes d'une très grande puissance, dont le compositeur Arthur Coquard écrivit la musique et qui obtint beaucoup de succès à Lyon, où il fut représenté la saison passée. Enfin, peu de jours avant sa mort, elle terminait un nouveau drame qui verra peut-être un jour le feu de la rampe...

Le jockey Tom Lane, très célèbre dans le monde du Turf, avait une physionomie bourrue et en apparence peu sympathique.

Très simple malgré tout, il ne se laissait pas tourner la tête par sa notoriété et par ses succès. Il ne ressemblait pas à ce jockey qui, de Calais à Paris, se fit chauffer un train spécial; qui, pour retourner en Angleterre, commanda à son yacht de venir le prendre à Trouville; qui, entouré de ses habilleurs, de ses masseurs, de ses éponges, de ses frotteurs, actifs à mettre et à lui ôter les protectrices flanelles, paraissait comme un Louis XIV des écuries, avec un sentiment non moins fort de la gravité de sa fonction.

Tom Lane se contentait d'un train de maison de cent mille francs par an. Il n'était pas seul à vivre sur ce pied-là à Chantilly et dans les environs. La colonie anglaise, que le soin et le dressage des chevaux y ont fixée à demeure, y jouit, parmi les vertes pelouses et les bois, d'un confortable que nos millionnaires envieraient. Nonobstant, Tom Lane laisse à sa femme et à ses enfants plus d'un million, gagné en un peu plus de vingt-années.

C'est encore assez coquet pour un jockey, et j'ai idée que M. de Lacaze-Duthiers n'en laisse pas autant !

A propos du prix de cent mille francs institué par M. Henri Deutsch en faveur des aéronautes — et que M. Santos-Dumont a, comme on sait, failli décrocher — un de nos confrères les mieux informés, M. Laurent Rysore, s'est amusé à dresser le bilan des donations, primes et legs actuellement en suspens et que de généreux Mécènes ont destiné à la récompense d'inventeurs divers, de savants ou de philanthropes...

La liste complète serait trop longue. Nous nous contenterons d'en extraire ces simples aperçus qui suffiront à vous faire venir l'eau à la bouche :

C'est, d'abord, le legs Nobel. On n'ignore pas que le fameux ingénieur, mort il y a quelques années, a légué par testament une grande partie de son immense fortune, afin que l'intérêt en soit réparti entre les cinq personnes qui auront fait la découverte la plus caractéristique : en physique, en chimie, en physiologie, en médecine, ou à celles qui auront, soit publié l'œuvre « la plus haute dans le sens idéal », soit accompli l'action la plus remarquable en vue de l'établissement de la paix universelle.

Chacun de ces cinq prix est de trois cent mille francs.

Un autre donateur d'origine grecque, mais habitant Paris, a institué également une séduisante série de prix

similaires, sous cette seule réserve qu'ils ne pourront être gagnés que par des concurrents français.

Si, par hasard, vous aviez trouvé un moyen pratique de communiquer avec Mars ou d'échanger des signes d'amitié avec une planète quelconque, vous n'auriez plus besoin d'attendre le gros lot. Votre fortune serait faite.

Il y a, en effet, un capital d'un bon petit million à la disposition de celui qui s'entretiendra le premier avec nos frères lunaires ou martiens.

Un exploit plus pratique et presque aussi bien récompensé (sept cent cinquante mille francs) consisterait à écrire la meilleure histoire d'Alexandre I^{er}, empereur de Russie, et de la publier, à Saint-Petersbourg, avant le 1^{er} décembre 1925. Ce n'est pas pressé, comme on voit, et tout le monde — jusqu'au dernier nouveau-né — a chance d'être prêt pour participer à ce concours.

Il y a peu de temps, le gouvernement de la Nouvelle-Galles du Sud offrait une prime de soixante-quinze mille francs à qui trouverait un moyen pratique d'empêcher la projection des étincelles que produisent les locomotives.

Une dame de Chicago, sans doute féministe à outrance, et qui a semblé vouloir exprimer ainsi son mépris pour le sexe fort, vient de fonder un prix de cinq mille francs, qu'elle destine « au commerçant capable de prouver qu'il a exercé son commerce, pendant un mois seulement, honnêtement et sans mentir. »

Pour finir sur la bonne bouche, citons encore le prix annuel de cent mille francs, institué récemment par M. de Pierrecourt de Saint-Ouen, sous prétexte d'amélioration de la race humaine, en faveur des gars normands de la plus belle taille. C'est la municipalité de Rouen qui est chargée de décerner ce prix original. Et il paraît qu'elle est actuellement, de ce chef, dans un fort grand embarras.

Nombre de candidats sont, en effet, déjà sur les rangs et d'aucuns font, en d'étranges épîtres, valoir leurs titres.

Un bienfaiteur moins fantaisiste que la plupart des « Mécènes » précédents est un riche hambourgeois, M. Plant, qui vient de mourir ces jours derniers. M. Plant qui au cours de ses séjours en France depuis quelques années, avait été frappé du dévouement et du courage déployés par les gardiens de la paix dans l'exercice de leurs fonctions, a chargé son exécuteur testamentaire d'envoyer à M. Lépine une somme de 20,000 francs au profit des agents blessés dans l'accomplissement de leur devoir ou de leurs survivants.

En exécution de ces dernières volontés M. le préfet de police va placer en rentes sur l'Etat une partie de cette somme pour les arrérages qui seront distribués chaque année aux agents blessés et le surplus va grossir le capital de la caisse des Orphelins de la préfecture de police dont le capital se trouvera ainsi porté à 170.000 francs.

M. Lépine a été également chargé de répartir une autre somme de 55,000 francs entre diverses œuvres de bienfaisance tels que : la Direction du refuge de Plessis Piquet, l'Alliance israélite, l'Ecole professionnelle Elisa Lemonnier et l'Union philanthropique israélite.

Les trois premières œuvres recevront chacune 10,000 fr., la quatrième 5,000 fr.

Le brave hambourgeois était assurément un esprit moins original, mais plus sagement philanthrope que le gentilhomme régénérateur de l'espèce humaine par primes d'encouragement décernées aux couples normands les plus gigantesques. S. L.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Rouleau compresseur électrique. — Etant donné que, avec la multiplication des voies ferrées électriques (nous entendons surtout les tramways), on dispose bien souvent maintenant d'une distribution de courant le long des routes, il est d'autant plus intéressant de signaler une combinaison ingénieuse de rouleau compresseur électrique, qui a été employé pour l'établissement, un peu spécial du reste, de la nouvelle digue du réservoir de Grosbois, réservoir destiné à l'alimentation du canal de Bourgogne.

Le rouleau est essentiellement composé, comme ses pareils à vapeur, de trois roues formées chacune d'un cylindre en tôle d'un mètre de diamètre, et dont les deux arrières sont directrices. Ces roues portent des cannelures constituées par des cercles en bois frottés, qu'on peut rapprocher à volonté et qui permettent un tassage progressif des matériaux. La force motrice, le courant, est amené par une ligne aérienne supportée par des fils métalliques transversaux (et dûment munis d'isolateurs), qui sont accrochés à des poteaux enfoncés en terre de part et d'autre du parcours suivi par le rouleau.

Le déplacement de celui-ci est assuré par une roue à dents recevant son mouvement d'une vis sans fin ; cette vis est actionnée elle-même par l'intermédiaire d'un accouplement élastique entraîné par un moteur électrique. Ce dernier, à courant continu de 250 volts, est d'une force de 18 chevaux. Le fonctionnement de tout l'appareil est excellent.

La multiplication des stations électriques au Japon — Il se produit en ce moment, au Japon, un mouvement fort curieux en faveur de la création de stations électriques même dans les petites villes, et ce qu'il y a de plus caractéristique à signaler en la matière, c'est que la fondation de ces stations se fait non point avec des capitaux étrangers, mais sur l'initiative et avec les capitaux des habitants même du pays.

Nous avons dit « stations électriques » d'une manière générale, et le fait est qu'il s'agit non seulement de fournir le courant pour l'éclairage, mais aussi pour la distribution de la force motrice et également pour la traction sur voies de fer. Une des plus récentes de ces stations, qui se trouvent souvent dans des villes d'importance tout à fait secondaire, c'est celle de Nagoya, centre situé à mi-chemin de Kobé à Yokohama, et au nord de Kobé. L'installation en question a une capacité de 300 kilowatts seulement, et elle produit du courant alternatif à deux phases et 60 périodes, sous une tension de 2,300 volts : nous devons dire que le matériel en est complètement étranger, puisque les 3 chaudières de 175 chevaux sont du système Babcock et Wilcox, que les machines à vapeur sont du type Mac Intosh et Seymoua, et que les machines électriques sortent de la Compagnie américaine *General Electric Co.* On a tenu à adopter le matériel le plus perfectionné, les machines sont compound en tandem et à compensation, et travaillent à une pression de 8^{kil.}86 ; dans le hall des machines on a eu soin de monter un pont roulant électrique de 10 tonnes, Les autres stations électriques du Japon sont disposées suivant les mêmes principes généraux, mais on n'a point manqué d'avoir recours à la force hydraulique là où cela était possible ; signalons notamment la station de Kagashima, où des dynamos d'une puissance de 150 kilowatts, et fournissant du courant triphasé, sont commandées par une roue Pelton.

Nous pourrions citer d'autres installations analogues, telles que celles de Kioto, d'Osaka, de Shinégawa, de Tokio, de Kobé, de Yokohama, de Kanagawa, etc.

La Fraîcheur dans les wagons. — Est-il rien de plus précieux pour un voyageur de dévorer des kilomètres à toute vapeur, confortablement assis dans un wagon où règne la plus exquise fraîcheur, même au plus fort de l'été ?

Jusqu'ici, c'était un rêve qu'on pouvait croire une utopie. Que des bouillottes remplies d'eau — chaudes quelquefois — fussent mises à la disposition du public des chemins de fer par la température la plus basse, la conception en était facilement réalisable, et, depuis quelques années déjà, les voitures de première, de deuxième, voire même de troisième classe en sont pourvues.

Grâce à M. Metzger, le sympathique directeur des chemins de fer de l'Etat, ce rêve de fraîcheur bienfaisante va devenir une réalité.

L'innovateur infatigable qu'est M. Metzger vient d'expérimenter, sur quelques wagons, des appareils frigorifiques qui ont donné des résultats vraiment surprenants.

Deux ouvertures quadrangulaires ont été, à cet effet, pratiquées à chaque extrémité des wagons-couloirs du rapide Paris-Bordeaux.

Dans ces ouvertures s'encastrent, formées d'un fort châssis en bois, deux boîtes sur lesquelles s'adaptent des feuilles de treillage métallique.

Ainsi placée, chaque boîte est divisée en cinq compartiments horizontaux par des planches revêtues de plaques de zinc. Au moment du départ du train, à la place de bouillottes, on apporte des blocs de glace, et c'est ainsi que, lorsque le train est en marche, l'air traversant les deux panneaux, se répand dans le couloir, où il maintient une délicieuse température.

N'est-ce pas le dernier mot du confortable ? Malheureusement, la jouissance de cette innovation n'est accordée qu'aux voyageurs des wagons à couloir.

Espérons, toutefois, que M. Metzger trouvera le

moyen d'en doter les autres voitures, dans lesquelles vraiment on étouffe l'été et on gèle l'hiver.

LETTRES ET ARTS

A l'Académie des Beaux-Arts. — Dans sa dernière séance, l'Académie a décerné le prix Troyon, de la valeur de 1,200 francs, et dont le sujet était « Bords d'une rivière où des animaux vont s'abreuver, effet du soir », à M. Jacques Camoreyt.

Elle a accordé, de plus, une mention honorable : 1° à M. Henry Bremond ; 2° à M. Raymond Thébesart ; 3° à M. Emile Levif.

Procédant ensuite à l'élection de correspondants dans les sections de peinture et de sculpture, elle a nommé :

1° Dans la section de peinture, MM. Sorolle et Bastida, de Valence (Espagne), en remplacement de M. Orchardson, de Londres, élu associé étranger ; 2° dans la section de sculpture, M. Constantin Meunier, sculpteur belge, en remplacement de M. Monteverde, de Rome, élu associé étranger et M. Onslow Ford de Londres, en remplacement de M. de Vigne, de Gand, décédé.

Elle a décidé enfin que à l'avenir lecture sera faite dans la séance publique annuelle du rapport sur les envois des pensionnaires de la villa Médicis à Rome.

Le tombeau de Pétrone. — Le professeur Fabius Gori croit avoir retrouvé, près du pont Saint-Laurent et du pont de Buido, sur la voie Salaria, le tombeau que se fit ériger, par testament, Titus Pétrone, arbitre, personnage consulaire, renommé à Rome comme l'arbitre du ton, *elegantiae arbiter* (le Pétrone du roman *Quo Vadis* ?)

Metello et Holstein rapportent qu'on lisait là sur un tombeau, formé de pierres de granit, l'inscription : « Testaments arbitri arbitra ».

Le professeur Gori a vu les restes d'un long édifice en pierres de Tévertin, taillées, et muni de colonnes dans l'enceinte desquelles les paysans trouvent de temps à autre des ossements humains. On sait, du reste, que l'inscription existante et les urnes funéraires furent détruites en 1863, lors de la réfection du pont Buido.

Cette découverte a une grande importance. On en pourrait conclure à peu près sûrement que les Petronius étaient originaires du pays sabin, comme les Fabius, les Claudius, les Cecilius, les Acilius et les Flavices, et qu'en cet endroit se trouvait la villa familiale de Pétrone et que c'est là que s'accomplit son dramatique suicide.

On peut souhaiter, d'autre part, que cette nouvelle fasse aboutir le vœu exprimé par le dernier Congrès d'archéologie chrétienne en faveur de la remise au jour des nombreux tombeaux qui bordent la voie Salaria.

MARINE ET COLONIES

Les explorations au pôle Nord. — Les expéditions se lancent de plus en plus nombreuses à la conquête du pôle Nord ; tandis que Peary et Sverdrup sont, chacun de leur côté, aux prises sans doute encore avec les difficiles chenaux du Groënland occidental, que l'Américain Stein termine son hivernage au cap Sabine, dans la terre d'Ellesmere, de nouvelles expéditions sont en préparation : on parle de celles du Russe Makarov ; du Canadien Bernier, de l'Américain Baldwin. Enfin M. Anschütz-Kampfe, de Munich, se propose d'atteindre le pôle au moyen d'un bateau sous-marin qui passerait sous la glace de l'océan Arctique.

Un richissime Américain, M. W. Ziegler, est le Mécène de l'expédition Baldwin ; il consacre à la réalisation de cette entreprise la somme d'un million et demi de dollars. L'explorateur Baldwin a déjà fait ses preuves ; compagnon de Peary au Groënland, il avait offert à Andrée un concours qui fut heureusement refusé, puis il avait fait partie de la seconde expédition Wellmann à la Terre François-Joseph. C'est vers cette même terre qu'il compte se diriger en juin avec trois navires dont l'un, l'*Amerika*, équipé pour une expédition arctique, poussera aussi loin que possible vers le Nord, en emportant un grand aérostat. Tandis que l'*Amerika*, prise par les glaces, laissera porter, comme le *Fram* de Nansen, par le courant polaire, M. Baldwin, imitant Andrée, mais mieux préparé que lui, montera en ballon et cherchera à atteindre ainsi le pôle.

VARIÉTÉS

Une nouvelle carte météorologique de l'Atlantique nord

M. Camena d'Almeida fait connaître dans la *Géographie*, la publication nouvelle de cartes météorologiques de l'Atlantique, entreprise par l'Observatoire maritime allemand.

Si l'armée de l'Allemagne doit beaucoup de son organisation et de ses succès au Grand Etat-Major général, sa marine marchande reçoit une impulsion analogue de la *Deutsche Seewarte*, c'est-à-dire de l'Observatoire maritime de Hambourg. De même que l'une de ces institutions puise dans les guerres du passé les éléments d'instructions rationnelles pour l'avenir, de même l'autre met à profit les observations volontairement exécutées par les marins de l'Empire pour en tirer des renseignements d'une haute valeur scientifique et pratique. Dans l'un et l'autre de ces domaines, militaire et maritime, la même méthode concrète a donné les mêmes résultats, et si le directeur de la *Deutsche Seewarte* était moins modeste, il pourrait, comme M. de Moltke faisait du Grand Etat-Major, définir cette institution « une force que nos voisins peuvent nous envier, mais qu'ils ne possèdent pas ».

Organisé en 1875, l'Observatoire maritime de Hambourg comprend quatre sections : 1° Météorologie maritime ; 2° Contrôle des instruments, chronomètres exceptés ; 3° Météorologie littorale, prévision du temps et signaux d'avertissement ; 4° Contrôle des chronomètres.

La première de ces sections a déjà fourni à la science et aux marins nombre de travaux originaux : les *Segelhandbücher* ou Manuels de navigation à voiles pour les trois grands océans, avec leurs Atlas respectifs, des cartes synoptiques rétrospectives relatives à la météorologie de l'Atlantique Nord, une importante Revue, les *Annalen der Hydrographie und maritimen Meteorologie*. Elle ne s'est pas bornée là.

Depuis janvier 1901, après avoir déjà tant fait pour l'étude scientifique des mers et l'application de la météorologie maritime à la navigation, elle a entrepris la publication de cartes mensuelles de l'Atlantique Nord. La nouvelle publication utilise la masse énorme d'observations volontaires faites par les capitaines au long cours allemands et emmagasinées à Hambourg. Ces observations, régulièrement poursuivies, d'après un plan et des méthodes convenus, sont déjà assez nombreuses pour le passé, et assez abondamment renouvelées pour le présent, pour que, à l'exemple de l'*Hydrographic Office* de Washington, l'Observatoire maritime allemand ait cru pouvoir procéder à son tour à l'émission de *Pilot-charts* mensuels, sous le titre de *Nord-atlantische Wetterausschau*, et ces cartes ne font pas double emploi avec les cartes américaines.

Dressées suivant la projection de Mercator, comme toutes les cartes marines, elles vont du 11° méridien E. au 82° méridien O. (de Greenwich), et du 15° au 66° parallèle de latit. N. ; l'espace représenté est divisé en rectangles de 5 degrés sur chaque côté. C'est pour chacun de ces rectangles que sont résumées et exprimées par des moyennes les observations faites à bord des navires.

Une première mention est celle de la température moyenne des eaux de surface pendant le mois considéré. Il n'est pas d'observation plus aisée à faire, et il n'en est guère de plus féconde en conséquences. C'est, en effet, par leurs températures comparées à celles des eaux avoisinantes que les courants marins se reconnaissent, car ils sont autrement importants comme agents thermiques que comme agents dynamiques ; c'est cette chaleur relative des eaux qui permet de suivre, aux diverses époques de l'année, l'extension du Gulf-Stream à travers l'Atlantique. A leur tour, les températures des eaux marines influent sur celles des couches d'air touchant la surface de la mer ; aux couches d'air tièdes correspondent de basses pressions barométriques, et c'est ainsi qu'aux saisons où le contraste entre les couches d'air tièdes et les couches d'air froides est le plus accusé, en hiver notamment, se produisent les plus fortes dépressions. Ainsi s'expliquent les fréquentes tempêtes qui, en janvier principalement, se meuvent à la surface du Gulf-Stream. Cette corrélation, déjà remarquée par Maury, a

été confirmée depuis longtemps par l'observation, et l'on est aujourd'hui en mesure d'établir le degré de probabilité des tempêtes dans l'intérieur des rectangles de la carte.

Par exemple, en janvier, les chances de tempête sont de 37,6 p. % entre 45° et 50° latit. N. et 35° et 40° longit. O.; de 35,2 p. % entre 40° et 45° latit. N. et 40° et 45° longit. O.; ces deux rectangles si tourmentés sont traversés par les lignes transatlantiques à destination de New-York. Dès le mois d'avril, pour ces mêmes rectangles, les chances s'abaissent à 17,1 et 17,2 p. %, pour diminuer encore pendant les mois d'été. Il ne faut donc pas être surpris si les Compagnies de navigation transatlantique abaissent en hiver leurs prix de passages.

Les différences de température des eaux sont en grande partie la cause de la production des brumes. L'hiver étant la saison où ces différences sont le plus faibles, les brouillards, dans les parages de Terre-Neuve, atteignent alors leur durée minima, tandis que le maximum survient en juillet-août. Or si l'on songe quels accidents peuvent déterminer les brumes, — l'abordage de la *Bourgogne* par le *Cromartyshire* en temps de brume est encore présent aux mémoires, — on conçoit l'intérêt des détails sur la fréquence et la probabilité de ce phénomène. La carte allemande indique le nombre moyen d'heures de brume par mois dans les divers rectangles: la plus longue durée moyenne, en janvier, est inférieure à cinquante-neuf heures sur le Grand Banc; le long des routes de paquebots, en ce même mois, elle n'est guère que de quarante-six heures et demie.

A ces indications se rattache naturellement celle des précipitations atmosphériques (pluie, grêle, neige). La durée, indiquée en heures pour le mois, atteint son maximum, cela va sans dire, là où les tempêtes sont le plus fréquentes: le même rectangle qui, en janvier, accuse 37,6 p. % de chances de tempête, reçoit des pluies d'une durée mensuelle moyenne de deux cent trois heures et demie.

Les directions dominantes des vents sont tracées dans l'intérieur des rectangles au moyen de flèches de longueurs proportionnelles à la fréquence de ces vents. L'utilité de ces indications est évidente pour les navires à voiles, qui gagnent souvent du temps à prendre des routes détournées pour éviter les vents contraires. Elle n'est pas négligeable pour les navires à vapeur, car, si les vents favorables ne les aident pas, les vents contraires leur infligent de sérieux retards.

Les tempêtes de l'hiver amènent de nombreux sinistres; aussi est-ce surtout à la fin de cette saison que l'Atlantique est sillonné par des épaves, dont quelques-unes errent pendant longtemps avant de sombrer. La catastrophe de la *Ville de Saint-Nazaire* est due à la rencontre d'une de ces épaves; aussi est-il utile de signaler à la navigation les points où ces écueils flottants ont été aperçus; c'est ce que fait, à l'exemple des *Pilot-charts* américains, mais sous forme de remarques additionnelles, la carte allemande.

Enfin, on sait quels dangers présente la dérive des glaces dans les parages de Terre-Neuve; la loi de cette dérive nous est maintenant connue, et c'est en conséquence qu'ont été fixées les routes conventionnelles des paquebots entre l'Europe et New-York. Mais les anomalies sont fréquentes; aussi la carte allemande, outre la limite extrême probable, mentionne-t-elle en appendice les observations d'icebergs faites pendant le mois écoulé.

On voit combien les navigateurs ont intérêt à être informés des lois, ou tout au moins des probabilités qui régissent ces phénomènes. Par là, la navigation, avec l'aide de la science, échappe, autant qu'il est humainement possible, aux hasards des événements et aux surprises auxquelles la routine expose; les existences humaines gagnent en sécurité, les traversées en célérité, et, une fois de plus, des recherches qui semblent de pure curiosité se révèlent riches en applications fécondes, pour le profit et la gloire des nations qui s'y livrent. N'est-il pas regrettable de penser que les observations faites par nos marins restent inutilisées, et qu'aux exemples venus d'ailleurs nous ne répondions que par l'indifférence? Chaque année nos *Annales hydrographiques* publient une liste des capitaines au long cours qui ont le mieux tenu leurs registres d'observations, et, certes, les matériaux ne manqueraient pas pour la rédaction de *Pilot-charts* français. En attendant que le

pas soit franchi, il est désirable que nos marins se familiarisent avec les publications de ce genre qui voient le jour à l'étranger, et il n'en est guère de plus utile que les nouvelles cartes mensuelles de la *Deutsche Seewarte*.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

<i>Arrivées du 21 au 28 Juillet 1901</i>		
GÈNES, yacht à voiles <i>Jacqueline</i> , fr., c. Mourailleau,	sur lest.	
MARSEILLE, goél. <i>St-Elme</i> , fr., c. Rumenevas,	briques.	
— b. <i>Saint-Louis</i> , fr., c. Sammartin.	—	
NICE, cutter <i>Rondinella</i> , fr., c. Ferrero,	sable.	
CANNES, b. <i>Monte-Carlo</i> , fr., c. Mangiapan,	—	
SAINT-TROPEZ, b. <i>Tante</i> , fr., c. Davin.	—	
CANNES, b. <i>Indus</i> , fr., c. Tassis,	—	
— b. <i>Louise</i> , fr., c. Garel,	—	
SAINT-TROPEZ, b. <i>Barthélemy-Elisa</i> , fr., c. Caisson,	—	
CANNES, b. <i>La Paix</i> , fr., c. Aune,	—	
— b. <i>Ville-de-Monaco</i> , fr., c. Bianchi,	—	
<i>Départs du 21 au 28 Juillet</i>		
NICE, yacht à voiles, <i>Jacqueline</i> , fr., c. Mourailleau,	sur lest.	
SAINT-TROPEZ, b. <i>Saint-Louis</i> , fr., c. Sammartin,	—	
NICE, cutter, <i>Rondinella</i> , fr., c. Ferrero,	—	
CANNES, b. <i>Saint-Louis</i> , fr., c. Jourdan,	—	
— b. <i>Indus</i> , fr., c. Tassis,	—	
— b. <i>Louise</i> , fr., c. Garel,	—	
— b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	—	
— <i>La Paix</i> , fr., c. Aune,	—	
— b. <i>Fortune</i> , fr., c. Dalbéra,	—	

AVIS

Monsieur A. ELUÈRE a vendu son magasin du n° 6, de la rue Caroline à monsieur Pierre PERRAS, boucher aux Halles et Marchés de Monaco-Condamine, auquel les créanciers du vendeur, s'il en existe, sont priés de dénoncer leurs titres dans la huitaine, sous peine de forclusion.

Etude de M^e Louis VALENTIN, notaire à Monaco.
2. rue du Tribunal.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat passé devant M^e Louis-Victor VALENTIN, notaire à Monaco, le vingt neuf avril mil neuf cent un, enregistré, monsieur Pierre FIORINO, propriétaire, demeurant à Monaco, ayant fait élection de domicile à Monaco, en l'étude de M^e Valentin, notaire, a acquis de madame Marie-Louise-Antoinette-Sophie BLANC, épouse de monsieur Constantin-Vincent-Marie Prince RADZIWILL, Duc d'Olika, Nieswicz, Dubinki et Birze, propriétaire, avec lequel elle demeure à Paris, place d'Iéna, n° 5, ayant fait la même élection de domicile.

Une portion de terrain en bordure sur le boulevard Charles III, d'une contenance de deux cent soixante-treize mètres carrés quarante-six décimètres carrés, à prendre dans une plus grande propriété située à Monaco, quartier des Salines, ladite portion confinant au levant et au couchant, le surplus de ladite propriété restant appartenir à madame la Princesse Radziwill; au midi, le boulevard Charles III, et au nord, la route de l'hôpital et figurant au plan cadastral sous partie des numéros 55 et 55 bis de la section A.

Cette acquisition a eu lieu moyennant le prix principal de neuf mille cinq cent soixante-onze francs dix centimes.

Une expédition dudit contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur ce jourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble ci-dessus désigné, des inscriptions à raison d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le trente juillet mil neuf cent un.

Signé : L. VALENTIN.

VENTE APRÈS FAILLITE

d'un fonds de commerce de *Lingerie fine*. — *Couture et modes*.

Exploité dans la plus belle situation de Monte Carlo. S'adresser à M. Croco, Syndic, à Monaco.

LEÇONS ET COURS

POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de S'-Maur

Rue Grimaldi, n° 25 — Condamine
et Villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIQ MOEHR

EAU, PÂTE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

Boulevard de l'Ouest (Pont de Sainte-Dévote)
MONTE CARLO

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare
MONACO-CONDAMINE

MAISON MODÈLE

M^{me} DAVOIGNEAU-DONAT

Fournisseur brevetée de S. A. S. le Prince de Monaco

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala
IMMEUBLE DU GRAND-HÔTEL

Médailles d'argent aux Expositions Universelles d'Anvers et Paris

Pour la fabrication des objets en bois d'olivier
Souvenirs du pays

- MARQUINERIE EXTRA-FINE. — ARTICLES DE PARIS
- JOUETS DERNIÈRES NOUVEAUTÉS
- GRAND RAYON SPÉCIAL DE PAPETERIE. — REGISTRES
- PHOTOGRAPHIES. — CARTES POSTALES
- FOURNITURES DE BUREAUX
- PARFUMERIES GRANDES MARQUES. — EVENTAILS
- GANTS. — RUBANS. — VOILETTES
- CHAUSSETTES ET BAS DE SOIE. — CHEMISES DE SOIRÉES
- CRAVATES. — CHAUSSURES FINES
- OMBRELLES RICHES. — PARAPLUIES. — CANNES
- ARTICLES DE JEUX. — ROULETTES. — TAPIS
- ARTICLES DE VOYAGE

English spoken — Man spricht deutsch

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Messieurs les Voyageurs peuvent se procurer dans les gares et les librairies les Recueils suivants, publications officielles des chemins de fer, paraissant depuis quarante-cinq ans, avec le concours des Compagnies :

<i>L'Indicateur-Chaix</i> (paraissant toutes les semaines) avec cartes.....	Fr. » 75
<i>Livret-Chaix continental</i> (mensuel) :	
1 ^{er} vol., réseaux français, avec huit cartes.....	1 50
2 ^e vol., services étrangers, avec carte coloriée.....	2 »
<i>Livret-Chaix spécial de chaque réseau</i> (mensuel) avec carte.....	» 40
<i>Livret-Chaix de Voyages circulaires</i> de chaque réseau avec cartes, plans et gravures.....	» 30
<i>Livret de l'Algérie et de la Tunisie</i> (mensuel) avec carte coloriée.....	» 50
<i>Livret spécial des environs de Paris</i> (mensuel) avec sept cartes.....	» 25
<i>Livret de la banlieue</i> avec carte. (Ouest.....	» 10
(Est.....	» 10
<i>Livret des Rues de Paris</i> (Omnibus, Tramways et Théâtres) avec plan de Paris et plans numérotés des Théâtres.....	2 »

Imprimerie de Monaco — 1901